***Compte rendu***

**Journée de formation du 7 décembre 2017**

**Certification STMG**

**Animé par**

Les inspecteurs : Wurster Véronique ; Cornu Dominique

Les formateurs : Castanet Laurence ; Epin Nicolas

La journée de formation a commencé par une présentation de la journée par les inspecteurs  
Les inspecteurs ont ensuite fait un Bilan des résultats du Bac session 2017 au niveau global et en spécialité gestion finance (GF). Les résultats sont plutôt bons.  
Les inspecteurs ont ensuite présenté l’évolution des effectifs au niveau global et en spécialité GF. Les effectifs en GF sont plutôt stables.  
Les formateurs ont ensuite pris la parole pour présenter les principaux constats et points de vigilance à avoir à l’épreuve de GF. A savoir :

* Comme énoncé dans le programme de GF, les questions intègrent des transversalités avec le management.
* Comme énoncé dans le programme de GF, il y a des exigences méthodologiques à l’épreuve écrite. Les élèves doivent savoir tracer un certain nombre de tableaux (ex : Bilan fonctionnel complet en 2016 ; Tableau d’amortissement en 2017…)
* La partie rédactionnelle fait globalement perdre des points à nos élèves. Il convient donc de faire travailler davantage nos élèves sur cette partie. (AP méthodologie)
* L’usage de la calculatrice : Il faut sensibiliser nos élèves au « mode examen » des calculatrices et prévenir qu’un sujet sans calculatrice pourrait être envisageable.

Les inspecteurs ont repris la parole pour présenter :

* Le PPCR - **Parcours professionnels, carrières et rémunérations**

Les formateurs ont ensuite présenté "la poursuite d'étude" : STMG - BTS et STMG – IUT :

Dans un premier temps, des éléments chiffrés concernant « la réussite des promotions technologiques en IUT » ont été présentés. Il s’agissait d’un constat sur la répartition des étudiants inscrits en 1ère année par type de baccalauréat en 2016/2017 :

* Bacs technologiques = 27%
* Bacs Généraux = 66%
* Bacs Pro et autres = 7%

Puis il a été présenté le constat portant sur la réussite des promotions bacs technologiques à l’IUT :

* Réussite en 2ans = 55,6%

Ensuite, des constats du Plan Etudiants ont été présentés :

* Un taux d’échec élevé en premier cycle, seulement 27% des étudiants ont leur licence en 3 ans et 39% en 4 ans.
* Ce taux d’échec est plus élevé encore pour les bacheliers technologiques. Ils ne sont que 7% à valider leur licence en 3 ans.
* Les élèves de Baccalauréat technologique évincés des filières qu’ils privilégient : Les bacheliers technologiques sont insuffisamment représentés dans les filières sélectives que sont les IUT et les STS, alors même qu’ils placent ces filières courtes et professionnalisantes en tête de leurs vœux sur APB.
* Malgré la mise en place des quotas en 2013, les bacheliers technologiques représentent 30% des effectifs en IUT. Cela conduit ces étudiants à choisir par défaut l’université.

LA METHODE (extrait du rapport Filâtre : 6 sur 17 propositions pour réformer le premier cycle et améliorer la réussite des étudiants) a été présentée :

1. Repenser intégralement le parcours Avenir : développer les compétences à l’orientation de la 6ème à la terminale

2. Assurer à chaque lycéen un accompagnement personnalisé et responsable

3. Généraliser l’avis du conseil de classe pour toute orientation vers l’enseignement supérieur

4. Apporter une information par des outils et des ressources répondant aux attentes et aux enjeux de l’orientation

5. Intégrer la préparation à l’orientation dans une perspective plus large et coordonnée

….

8. Prendre en compte le profil de l’élève avant son entrée dans l’enseignement supérieur

De plus, 14 mesures du « PLAN ETUDIANTS » ont été présentées :

Pour Mieux accompagner l’orientation en lycée :

1. Deux professeurs principaux en classe de terminale pour accompagner individuellement les élèves dans la construction de leur projet d’études

2. Intégration dans l’année de terminales de deux semaines dédiées à l’orientation pour tous les élèves

3. Examen approfondi par le conseil de classe du projet d’orientation de chaque élève

4. Dialogue renforcé, sous l’autorité du recteur, entre enseignement secondaire et enseignement supérieur

5. Déploiement du dispositif « étudiant ambassadeur »

Pour un accès plus juste et plus transparent dans le supérieur :

6. Suppression de la sélection par le tirage au sort

7. Une nouvelle plateforme plus simple et plus transparente

8. 10 vœux maximum et non hiérarchisés pour éviter les choix par défaut

9. Meilleure connaissance des attendus pour réussir dans la filière souhaitée

10. Prise en compte du profil de chaque lycéen et de ses choix

Pour une offre de formation post-baccalauréat sur mesure et rénovée :

11. « un contrat de réussite pédagogique » pour mieux suivre le parcours de l’étudiant

12. Un premier cycle sur mesure, personnalisé et modulable (+ ou – 3 ans)

13. Renforcement du tutorat et de l’accompagnement des étudiants (nomination d’un directeur des études par champ disciplinaire)

14. Encouragement des nouvelles formes de pédagogie (pédagogie par projet, pédagogie inversée, enseignements par les pairs…)  
D’autre part, pour mieux accompagner les lycéens vers l’enseignement supérieur des ressources numériques ont été présentées :

Un nouvel espace dédié aux élèves de terminale va être proposé par l’ONISEP. Le lycéen trouvera notamment :

* Le panorama des filières avec des taux de réussite selon le baccalauréat préparé (L, ES, S, différents baccalauréats technologiques et professionnels) et des informations sur les poursuites d’études les plus adaptées à chaque profil, des témoignages sur les métiers et les parcours jusqu’à l’insertion professionnelle ;
* Des « Mooc » (cours en ligne gratuits et ouverts à tous) proposés par les établissements d’enseignement supérieur pour comprendre le contenu des formations et les compétences attendues pour les suivre ;
* Un focus sur les filières en tension et sur les filières d’avenir.

Un service de conseil personnalisé renforcé :

* Monrorientationenligne.fr permet à chaque lycéen d’échanger par tchat, mail ou téléphone avec des conseillers et des étudiants ambassadeurs sur son projet d’avenir
* Proposé par l’ONISEP, ce service s’articule avec des moyens humains mobilisés en académie (Services académiques d’information et d’orientation, Délégations régionales de l’ONISEP, CIO) en lien avec les Services universitaires d’information et d’orientation pour répondre de manière personnalisée et territorialisée à l’ensemble des demandes.

Par la suite, la nouvelle plateforme « PARCOURSUP » a été brièvement présentée :

* La plateforme permettra aux lycéens de formuler leurs choix après le Baccalauréat à partir du 15 janvier 2018, selon une nouvelle formule.
* Inscription : du 22 janvier au 13 mars 2018
* Une plateforme pour mieux connaître le contenu des formations disponibles
* Les futurs étudiants auront accès à une cartographie de l’offre de formation régionale et nationale. Dans le descriptif de chaque formation, ils pourront trouver toutes les informations nécessaires fournies par les établissements d’enseignement supérieur :
  + Contenu et organisation des enseignements, dates des journées « portes ouvertes » ou des « semaines d’immersion », éventuellement un contact pour pouvoir échanger avec un responsable académique ;
  + Des sites tiers seront associés à la plateforme, comme par exemple celui de l’ONISEP qui rassemble de nombreuses ressources sur les formations et les métiers auxquels elles préparent.

Cette plateforme permet d’identifier ses chances de réussite et d’insertion professionnelle :

* Le nombre de places disponibles sera affiché, ainsi que le nombre de candidatures reçues l’année qui précède.
* Lorsqu’ils existent, les taux de réussite des anciens étudiants selon leur filière de baccalauréat seront affichés. Il en ira de même pour les taux d’insertion professionnelle et les débouchés.

Cette plateforme indiquera aux lycéens les attendus pour réussir dans les formations de leur choix :

* Chaque formation affichera les connaissances fondamentales et les compétences nécessaires à la réussite des étudiants. Ces attendus s’appuieront sur un cadre national, mais les établissements pourront préciser les spécificités de leur formation.

Enfin, les principales difficultés des promotions technologiques dans le supérieur ont été présentées :

* Absentéisme
* Prise de notes (les étudiants réclament des synthèses de cours)
* Difficultés méthodologiques (rédaction, orthographe, tableaux…)
* Grosses difficultés en mathématiques (passage du TTC au HT, équation à une inconnue)
* Manque d’autonomie
* Aucune représentation des attendus post-bac
* Difficulté d’abstraction, problème de formatage de leur esprit et notamment au niveau méthodologique

Il s’en est suivi une réflexion collective en ateliers sur l'AP et la poursuite d'études sur les thèmes suivants :

* **Education à l’autonomie**
* **Aider l’élève à construire son projet personnel**

Avant la restitution des ateliers, un intervenant de la Banque de France a présenté les principales missions de cette institution.

La journée de formation s’est terminée par la restitution des ateliers dont celui :

**Sur le thème « éducation à l’économie » :**

Constat 1 : L’élève n’accepte pas de se tromper : Il est important qu’il « ose » faire une erreur.

Constat 2 : Nous, enseignants, avons tendance à « formater » nos élèves dans leurs réponses.

Ceci facilite l’évaluation. Pour développer l’autonomie des élèves il est important qu’ils comprennent que l’erreur est source d’apprentissage et qu’il faut oser se tromper pour progresser.

Par ailleurs, le travail de groupe permet un apprentissage par les pairs et le groupe vit souvent mieux « l’erreur ». Il est donc essentiel de favoriser cette pédagogie.

De plus, l’élève attend régulièrement la correction ou la synthèse du professeur ou de la classe puisqu’il pense que le travail sera forcément de meilleure qualité. Or le principe de la synthèse est de reformuler les notions découvertes plus tôt dans la séance. Il est donc important que l’élève se l’approprie en la rédigeant lui-même. Ainsi, il est possible de tester ses connaissances et par la même, la qualité de sa synthèse par l’élaboration de QCM réguliers (via des outils comme Plickers, google ou pronote…)

**Puis celui sur le thème « Aider l’élève à construire son projet personnel »**

Les actions envisageables s‘inscrivent dans des objectifs. Certaines actions apparaissent plusieurs fois car elles concourent à la réalisation de plusieurs objectifs.

→ Renforcer l’information des élèves sur les filières et les métiers

* Inviter des professionnels à présenter leur métier (plutôt en première)
* Afficher de l’information sur les murs des salles de classe (présentation de formations, dates des JPO…)
* Développer l’information des élèves de terminale par les anciens élèves
* Organiser une journée de rencontre de type « Salon des Anciens »
* Inviter les anciens élèves à présenter leur formation dans les classes
* Mettre en contact les terminales avec les anciens élèves par courrier électronique
* Inciter les élèves à s’inscrire aux séquences d’immersion (en première et terminale)
* Accompagner les classes à un ou deux salons consacrés à l’orientation et/ou l’apprentissage, pour les aider à en extraire une information pertinente (travail en amont nécessaire pour assurer l’efficacité de cette mesure)

→ Promouvoir des parcours de réussite auprès des élèves et renforcer la confiance personnelle

* Inviter les anciens élèves, qui réussissent dans des formations ambitieuses, à présenter leur formation et leur parcours
* Afficher dans les salles des récits de «parcours de réussite»
* Utiliser le premier entretien individuel pour faire prendre conscience aux élèves de leurs capacités et/ou de leur potentiel

→ Apprendre à l’élève à mieux connaître sa personnalité, ses forces, ses faiblesses et son potentiel

* Recourir aux quiz qui permettent d’associer des profils de personnalité à des professions (en lien avec le thème 1 de SdG en première, relativiser les résultats)
* Mener des entretiens d’orientation individuels ou avec des groupes restreints
* Entretien 1 (fin de premier trimestre de terminale) : travail d’analyse des motivations de l’élève, de ses forces et faiblesses en termes de comportement, de travail et de résultats puis formulation de conseils simples à suivre au deuxième trimestre
* Entretien 2 (fin de deuxième trimestre) : bilan des recherches effectuées par l’élève, conseils pour la finalisation des vœux qui seront examinés en conseil de classe, évaluation de l’implication de l’élève quant aux conseils formulés et dans le processus d’orientation en général

→ Amener les élèves à tenir compte des contraintes dans ses vœux d’orientation

* Inviter des professionnels à présenter leur métier dans les classes (ils connaissent le marché lié à leur métier)
* Inciter les élèves à simuler des recherches d’emploi dans les métiers envisagés sur le site de Pôle emploi
* Inciter les élèves à consulter les études sérieuses sur le marché de l’emploi telles que « Panorama de l’emploi et des postes à pourvoir par métier à l’horizon 2022 » de France stratégie et de la DARES

Faire prendre conscience, surtout lors de l’entretien 1, des exigences de travail, de capacités et de résultats, propres à chacune des formations envisagées